



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IUT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

L'administrateur provisoire de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 14/04/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de l'IUT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Business Administration	David DUVAL *Delphine Bagnouls	MCF PRCE	Laurie BUSCAIL Laurent CAVAINAC Giulia VERARDI	MCF MCF ATER

Article 2 : Le Directeur de la composante IUT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 4 décembre 2024

L'administrateur provisoire

Yvan AUGUET

